



Action de découverte d'un secteur professionnel

publié le 27/08/2019 - mis à jour le 21/11/2019

Descriptif :

Mise en place d'une action de découverte d'un secteur professionnel (Aéronautique, Agroalimentaire, Bâtiment) dans le cadre du parcours Avenir.

Sommaire :

- Objectif
- Déroulement sur l'année scolaire
- Organisation de la visite du site
- Contenu et modalités de la formation des enseignants

● Objectif

Mettre en place une action de découverte du secteur de l'Aéronautique ou de l'Agroalimentaire ou du Bâtiment avec visite d'un site pour une classe de collège ou de 2nde en lycée général et technologique.

● Déroulement sur l'année scolaire

- juillet/septembre : Inscription de l'établissement à l'**action de découverte d'un secteur professionnel** avec identification d'un ou deux enseignants encadrant la classe ;
- septembre : Inscription du ou des enseignants encadrant la classe à la formation du plan académique de formation (voir description ci-après), et identification de la classe concernée ;
- novembre/décembre : Formation du ou des enseignants concernés à la préparation de l'action (connaissance du secteur d'activité – construction d'une séquence pédagogique de découverte d'un secteur professionnel) ;
- janvier/mars : préparation et mise en place de l'action ;
- mars/avril : visite d'un site par les élèves ;
- mai : exploitation de la visite du site.

● Organisation de la visite du site

Suite à l'inscription de l'établissement, un site intéressé par cette action et pouvant accueillir les élèves sera identifié par l'établissement et la mission académique école entreprise en partenariat avec l'ARIA (Association Régionale des Industries Alimentaires), le Campus des métiers et des qualifications de l'Aéronautique Nouvelle-Aquitaine, la FFB (Fédération Française du Bâtiment).

Les frais de déplacement des élèves seront pris en charge par la mission académique école entreprise ou par ses partenaires.

● Contenu et modalités de la formation des enseignants

La participation d'une classe de l'établissement à l'**action de découverte d'un secteur professionnel** implique l'inscription d'au moins un enseignant encadrant le groupe d'élèves à la formation du plan académique de formation **Mettre en place une action de découverte d'un secteur professionnel dans le cadre du parcours avenir** dispositif du Paf 19A0131010, décrite ci-après.

○ Objectifs :

- découvrir le secteur (Compléter la culture économique, sociale et professionnelle. Appréhender l'organisation

et le fonctionnement d'une entreprise. S'informer sur un secteur d'activité, ses parcours, ses métiers) ;

- préparer, mettre en place et exploiter une action de découverte d'un secteur pour les élèves (Aider à la diversification des choix d'orientation des filles et des garçons. Permettre la construction d'un parcours progressif et étayé de la 6ème à la terminale).

O Contenus et modalités

Contenus	Modalité	Période
1 - Découverte du secteur : données économiques, métiers, pistes pédagogiques...	En présentiel <i>durée 3h collectif</i>	Décembre
2 - Démarche de construction d'une séquence de découverte pour les élèves : types d'action (visite d'entreprise, intervention de professionnel dans l'établissement), préparation et exploitation de l'action.	En présentiel <i>durée 3h collectif</i>	Décembre
3 - Préparation de la séquence : visite de l'entreprise partenaire, échange avec les professionnels (Visite d'une entreprise du secteur. Réflexion sur les parcours professionnels, la place des hommes et des femmes dans l'entreprise...).	En présentiel dans l'entreprise <i>durée environ 3h en individuel</i>	Janvier Février
4 - Mise en place de la séquence et exploitation	Sur temps scolaire avec les élèves <i>(hors temps de formation PAF)</i>	Février à mai (visite du site en mars/avril)
5 - Bilan de la séquence	A distance durée 3h dont 1h30 élaboration bilan individuel + 1h30 mise en commun	Juin

Retrouvez toutes ces informations :

 [action_decouverte_secteur_pro_acpoitiers_2019-20](#) (PDF de 354.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.